



DIVO NANTO
Avenue Franchet d'Esperey 21-22-23-24
5500 DINANT
0875 014 531

	508	Absent	
	286	Présent	
(Présentiel)	204	Absent	
(Présentiel)	240	Absent	
(Présentiel)	296	Présent	
	266	Représenté	
(Présentiel)	276	Présent	
(Présentiel)	274	Présent	
(Présentiel)	366	Absent	
(Présentiel)	18	Absent	
(Présentiel)	317	Représenté	
(Présentiel)	324	Absent	
Copropriétaires : 20 / 34 Lots : 21 / 36	10000	5993	
50% des voix représentées Double quorum atteint, l'assemblée peut se tenir			

Quorum des présences :

Copropriétaires : 34

Lots : 36

Voix : 10000

Cop. présents : 20

Lots présents : 21

Voix présentes : 5993

Mandataires : 5

Procurations : 6

Remarques : 50% des voix représentées

Double quorum atteint, l'assemblée peut se tenir

Résultat des décisions soumises à un vote, prises lors de l'assemblée générale :

Point	Majorité	Voix	Pour	Contre	Abs.	%	Résultat
02) Désignation du président et du secrétariat de l'assemblée générale	50,00%	5993	5679	0	314	100,00%	Accepté
03) Modification du ROI avec un article qui mentionne qu'en cas de non réponse correctrice de	50,00%	5993	5993	0	0	100,00%	Accepté

FIDELI SNC

Chaussée de Liège, 97/2 à 5100 JAMBES

Bureau et téléphone accessibles de 9h à 12h30 sauf le mercredi

Portail WEB -> acpportail.com/bureau/lievet

fideli@fideli.be 081/30 56 41

IPI 500.713 – BCE 0471.429.797 - Urgence/Pannes en dehors des heures de bureau par SMS:0475/228742



DIVO NANTO
Avenue Franchet d'Esperey 21-22-23-24
5500 DINANT
0875 014 531

notre syndic celui-ci soit redevable d'une amende de 150€ plus les frais encourus par le résident ou la co-propriété							
05) Placement de panneaux solaire et mode financement	66,66%	5993	4125	1868	0	68,83%	Accepté

FIDELI SNC

Chaussée de Liège, 97/2 à 5100 JAMBES
Bureau et téléphone accessibles de 9h à 12h30 sauf le mercredi

Portail WEB -> acpportail.com/bureau/ieviet

fideli@fideli.be 081/30 56 41

IPI 500.713 – BCE 0471.429.797 - Urgence/Pannes en dehors des heures de bureau par SMS:0475/228742



DIVO NANTO
Avenue Franchet d'Esperey 21-22-23-24
5500 DINANT
0875 014 531

Procès verbal détaillé :

01- Vérification des présences, procurations

Pas de vote

Voir le détail d'informations en page 1 de ce procès-verbal.

02 - Désignation du président et du secrétariat de l'assemblée générale

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 2840,50 sur 5679,00

Décision

«L'article 577-6 §5 stipule que "L'assemblée générale doit être présidée par un copropriétaire."

L'assemblée désigne _____ en qualité de président(e).

L'assemblée désigne _____ en tant que secrétaire.

Ceux-ci déclarent la séance ouverte.»

Résultat du vote

Vote **Pour** à l'unanimité

03 - Modification du ROI avec un article qui mentionne qu'en cas de non réponse correctrice de notre syndic celui-ci soit redevable d'une amende de 150€ plus les frais encourus par le résident ou la co-propriété

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 2997,50 sur 5993,00

Décision

En cas d'inaction d'une demande au syndic sans réaction nominative dans les 15 jours, celui-ci sera redevable d'une indemnité de 150€ envers la copropriété.

Résultat du vote

Vote **Pour** à l'unanimité

04- Non conformité du store de la fenêtre de l'appartement de _____

Pas de vote

L'armature et le store placés a la fenêtre de l'appartement de _____ ne respecte pas le style et l'harmonie de la copropriété.

FIDELI SNC

Chaussée de Liège, 97/2 à 5100 JAMBES

Bureau et téléphone accessibles de 9h à 12h30 sauf le mercredi

Portail WEB -> acpportail.com/bureau/ieviet

fideli@fideli.be 081/30 56 41

IPI 500.713 – BCE 0471.429.797 - Urgence/Pannes en dehors des heures de bureau par SMS:0475/228742



DIVO NANTO
Avenue Franchet d'Esperey 21-22-23-24
5500 DINANT
0875 014 531

L'assemblée générale lui demande d'enlever dans les trois mois à dater de cette assemblée soit pour le 14 décembre 2023 le store concerné ou de le mettre en conformité suivant décision de l'assemblée générale de 2014.

Si le délai n'est pas respecté, une action en justice de paix, tous frais à sa charge sera lancée à son encontre ou à ses successeurs.

L'assemblée générale informe [REDACTED] qu'il lui revient de se retourner via son fournisseur.

05 - Placement de panneaux solaire et mode financement

Majorité : 66,66%. Clé : Quotités - soit 3994,93 sur 5993,00

Décision

1) Contre le projet de pose des panneaux solaires (voir vote numérique) ;

OMES : tous les copropriétaires présents et représentés votent contre ;

SOLAR GROUP : [REDACTED] vote contre soit 332 quotités ;

ABELEC : tous les copropriétaires votent contre sauf [REDACTED]

[REDACTED], [REDACTED], [REDACTED], [REDACTED], [REDACTED]
[REDACTED] ce qui représente 1564 quotités (26,10%).

Décision : la société SOLAR GROUP est désignée comme adjudicataire

Paiement de l'acompte (30%) par le fonds de réserve et le solde à financer via décision de l'assemblée générale ordinaire 2023

Résultat du vote

4125 voix pour, **1868** voix contre, **0** abstentions

Proposition acceptée (68,83% Pour - 31,17% Contre)

Détail du vote

Votes contre : [REDACTED] (332); [REDACTED] (211); [REDACTED]
[REDACTED] (195); [REDACTED] (314); [REDACTED]
[REDACTED] (266); [REDACTED] (276); [REDACTED]
[REDACTED] (274)

L'ordre du jour étant épuisé, remercie les copropriétaires présents à l'assemblée générale et déclare la séance levée à **19h4**

Fait à Le Restaurant "La Citadelle", le 14-09-2023

FIDELI SNC
Chaussée de Liège, 97/2 à 5100 JAMBES
Bureau et téléphone accessibles de 9h à 12h30 sauf le mercredi
Portail WEB -> acpportail.com/bureau/ievief
fideli@fideli.be 081/30 56 41

IPI 500.713 – BCE 0471.429.797 - Urgence/Pannes en dehors des heures de bureau par SMS:0475/228742



DIVO NANTO
Avenue Franchet d'Esperey 21-22-23-24
5500 DINANT
0875 014 531

	P	P	C
	P	P	C
	P	P	C
	P	P	P
Pour (P)			
Contre (C)			
Abstention (A)			

FIDELI SNC
Chaussée de Liège, 97/2 à 5100 JAMBES
Bureau et téléphone accessibles de 9h à 12h30 sauf le mercredi
Portail WEB -> acportail.com/bureau/ievev
fideli@fideli.be 081/30 56 41
IPI 500.713 – BCE 0471.429.797 - Urgence/Pannes en dehors des heures de bureau par SMS:0475/228742